

DOSSIER DE PRÉSENTATION

Le centre-ville,
le cœur de nos préoccupations

Le centre-ville est le coeur de nos préoccupations

Pourquoi cette priorité des priorités ? Tout simplement parce que le développement harmonieux de la ville, avec tous ses quartiers, à l'image d'un organisme vivant, dépend de la bonne santé, de la vitalité de son coeur, de son rayonnement. Il en va du dynamisme, de l'image, de l'attractivité de La Seyne.

Le grand centre ville que notre centre ancien va former avec, notamment, l'aménagement de l'ancien site des chantiers naval, en particulier avec les ateliers mécaniques et les cinémas, exige que tout cet espace de notre territoire soit relancé.

Pour commencer ce point global sur nos actions passées et futures pour le coeur de notre ville, je veux remercier pour leur travail, je veux encourager, toutes celles et tous ceux, associations, commerçants, membres du conseil de quartier, du comité d'intérêt local et du conseil citoyen, services municipaux, au premier rang desquels notre mission centre-ville, qui se donnent beaucoup de mal.

Il reste beaucoup — presque tout — à faire. Avec le Nouveau programme national de renouvellement urbain (le NPNRU), géré à l'échelle de TPM, un coup de pouce nous sera donné par l'Etat, la Région, le Département, la Caisse des Dépôts.

Mais, sans attendre cette manne dont les montants sont encore méconnus mais qui, nous l'espérons, nous permettront d'agir plus lourdement sur les infrastructures, en particulier pour donner au port une vraie fonction de place urbaine, mais qui, pour La Seyne comme pour ailleurs, sont bien longs à nous parvenir, nous agissons avec les moyens du bord.

Il faut tout de même rappeler que le centre-ville, depuis dix ans au moins, se rénove, de belle façon d'ailleurs, et que des moyens importants ont d'ores et déjà permis de changer son visage.

Mais, pour revenir à l'actualité, avec l'expertise des Chambres consulaires, celle du commerce et celle de l'artisanat, avec l'appui de l'établissement public national de restructuration des commerces, nous avançons dans plusieurs voies.

- les mobilités urbaines et les modes doux
- les aménagements urbains et les équipements publics
- l'amélioration de l'habitat
- la "Nature en ville", la propreté et le cadre de vie
- la tranquillité publique
- l'économie du commerce et du tourisme
- l'action d'animation, de culture, de jeunesse et de loisirs

Restructuration urbaine, des études en cours pour un démarrage en 2018

Le projet de restructuration urbaine fait l'objet d'une Opération d'Intérêt Régional dans le cadre du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine, porté par TPM.

La vocation des différents quartiers de la Rade retenus et les études préalables obligatoires dans le cadre du NPNRU ont été validées par L'Agence Nationale de Renouvellement Urbain en juillet 2016.

Les études sont en cours de lancement sur les deux centre-ville Toulon/La Seyne dans un souci de complémentarité. Elles permettront d'ici fin 2018 de définir la stratégie et le projet d'aménagement, pour un démarrage des opérations dès validation de l'ANRU pour un démarrage espéré en 2018-2019.

Pour le centre de La Seyne certains points feront l'objet d'une attention particulière :

- une étude spécifique sur les déplacements visant à retravailler les flux de circulation pour apaiser le centre-ville présidera au projet d'aménagement urbain.
- une étude préalable au lancement d'une nouvelle OPAH-RU qui sera complétée par des études spécifiques sur les îlots dégradés
- une étude sur la mise en place d'une stratégie d'aménagement et de liaison des espaces publics avec les habitants autour de la nature en ville.

Les projets d'aménagement

Suite à la Convention Publique d'Aménagement, la **place Germain-Loro** sera aménagée d'ici la fin du mandat. Elle permettra d'améliorer une des entrées du Centre-ville, de faciliter la circulation et l'accès au Cours Louis Blanc et de valoriser le parvis de la chapelle des Maristes

La place Daniel-Perrin est en cours de réaménagement dans le cadre de l'extension de la zone de rencontre afin de la rendre aux piétons.

La place Martel-Esprit fait également l'objet d'un projet de réaménagement autour de ses usages : terrasses de restaurant, activités ludiques (jeux en bois) pour les enfants et les jeunes du centre organisés par l'association AMIQ qui développera également en 2017 des activités d'arts plastiques animées par un artiste plasticien dans le cadre d'ateliers de rues. Ce projet d'aménagement fait l'objet d'un partenariat en cours avec l'Ecole de Design Urbain de la Grande Tourrache. Les propositions d'aménagement des étudiants seront soumises à la votation citoyenne.

Les projets d'équipements

Actions en cours

Centre Social et Culturel : Les actions de démocratie conduites par l'Université du Citoyen sur le centre-ville ont fait ressortir le manque d'équipement social structurant sur le centre-ville.

En accord avec la CAF et la Fédération des Centre Sociaux, les services de la ville accompagnent la définition et la mise en place d'un Centre Social et Culturel pour le centre-ville. Un groupe de pilotage avec l'ensemble des partenaires financiers a été mis en place fin 2016, ainsi qu'un Comité Technique chargé de travailler le projet avec les habitants du centre.

Maison médicale : Une étude conduite en interne par nos services fait ressortir le besoin d'un projet autour de la santé afin de lutter contre la désertification médicale : Médecins âgés, locaux vétustes et qui ne répondent plus aux normes d'accessibilité. Un groupe de travail composé de la Caisse des Dépôts, d'un représentant FEDER TPM d'un représentant de l'ARS, du service 3^{ème} âge de la ville et des représentants des professions médicales se réunira dès ce début d'année.

Parking des Esplageoles : TPM ne pourra probablement pas financer ce parking-relais et la ville n'en n'a pas les moyens. Cet espace d'entrée de ville ne peut rester en l'état. Nous travaillons avec la Caisse des Dépôts et EPARECA sur un appel à projet privé qui permettrait de créer des places de stationnement mais également de l'immobilier d'entreprise et un espace pour la Maison Médicale.

Actions à venir

Rénovation de la Halle aux poissons et de l'ancien Centre Médico Social par le biais de chantiers d'insertion. La halle représente un lieu de vie important pour la dynamique du marché et un lieu patrimonial remarquable. La réhabilitation de l'ancien centre médico-social Casanova permettra de compléter la mise en place du pôle jeunesse (regroupement de l'EAJC, du BIJ et permanences MIAJ... avec des associations structurantes : OMASE, FRANCAS...)

Relocalisation de la bibliothèque Pierre-Caminade en cœur de ville et réflexion autour d'un contenu thématique afin d'attirer l'ensemble des habitants de la ville.

Amélioration de l'Habitat

Actions réalisées

Fin de la Convention Publique d'Aménagement et rétrocession à la ville des biens réhabilités.

Actions en cours

Opération Publique d'Amélioration de l'Habitat destinée à accompagner les propriétaires dans la réhabilitation de leur bien et leur permettre de bénéficier d'aides publiques.

Lancement d'une nouvelle OPAH en 2018 : étude préalable en cours

Réflexion autour des fonciers municipaux (Calmette et Guérin, Coste, Garibaldi) : mise en place d'appel à projets privés sur ces fonciers. Objectif : créer une offre de logements neufs pour attirer des familles dans le centre. Nous avons travaillé à identifier des zones où pourraient se réaliser des opérations immobilières permettant de faire s'installer dans le centre une population plus jeune, avec plus de moyens, et réuni les constructeurs pour les inciter à s'y intéresser et investir dans notre centre-ville.

Lutte contre l'habitat indigne et les "marchands de sommeil" : mobilisation des nouvelles possibilités offertes par la loi ALUR (par exemple : interdiction de la mise en location)

Les actions autour des modes doux

Actions réalisées

Extension de la zone de rencontre : Depuis le 15 décembre, la zone de rencontre a été étendue et l'objectif est de poursuivre la piétonisation de l'hyper centre. Les opérations d'aménagement de la zone seront poursuivies sur 2017 (aménagement Perrin, enlèvement progressif du mobilier urbain, sécurisation des croisements).

Actions en cours

Développement des modes doux : Pour compléter l'apaisement du centre et le développement des modes doux, des abris vélos seront installés en centre et sur tout le périmètre de la Ville d'ici fin 2017.

Les actions autour de la Nature en ville

Les actions réalisées

Parmi les axes d'intervention sur le Centre Ville, celui de la Nature en Ville est investi à partir de la demande et des remarques des citoyens. En Février 2016, l'université du Citoyen, financée dans le cadre du contrat de Ville, a organisé une séance plénière sur ce thème. Il apparaît qu'un retour d'une nature y compris nourricière, contribuant au cadre de vie et soucieuse des aspects écologiques et environnementaux, est attendu de la population seynoise pour son cœur de Ville.

Pour illustrer et expérimenter les demandes et orientations évoquées lors de cette journée, nous avons dès le printemps, essaimé diverses installations. L'objectif étant d'investir l'espace public par des propositions diverses, parmi celles-ci, retenons le **trompe l'œil photographique** qui marque une entrée de centre ancien. Il s'agit de la photographie d'un arbre dont l'effet visuel laisse à penser qu'il pousse à l'intérieur de l'immeuble. Cette proposition a rencontré un fort succès et d'autres façades devraient prochainement être investies.

Autre réalisation : la **végétalisation de la place Perrin** par la plantation de grimpances et l'installation de pergolas. Cet habillage de la place a renforcé son caractère convivial. Là aussi, il est prévu **d'étendre ce type d'aménagement** qui contribue à la fois à l'amélioration du cadre de vie et s'inscrit dans les actions de la convention signée par la Ville qui aujourd'hui, dispose du label "Territoire à Énergie Positive pour une Croissance Verte". Citons aussi l'installation dans un massif ornemental en fond de place, d'un potager. Ce dernier exemple conforte la demande d'une nature nourricière.

Actions en cours

Avant toute chose, **notre réflexion sur cette thématique s'articule sur l'axe de la participation citoyenne**. C'est pourquoi et afin de développer et diversifier les propositions, nous avons lancé une consultation d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour réaliser une étude stratégique dédiée à la gestion des espaces publics et paysagers en ville afin de favoriser la restauration de la Nature dans le centre-ville par la participation citoyenne.

Ainsi, **l'aménagement des espaces publics sera axé sur un retour de la nature en ville**, marqueur identitaire et vecteur du renforcement du lien social d'écocitoyenneté participative.

Néanmoins et sans attendre le rendu de cette consultation, nous **avons décidé de créer un premier jardin partagé**. L'observation du foncier dans ce périmètre restreint a permis d'identifier une parcelle, sous la Maison du Peuple, dont 250 m² sont cultivables. Depuis octobre, l'Université du Citoyen est à nos côtés pour permettre une mobilisation et un accompagnement dans le démarrage de ce projet qui dès le début, vise à associer les habitants du centre ville dans la définition, la conception et la réalisation de ce jardin. La Ville souhaite initier la démarche, l'accompagner et la soutenir, ceci avec un objectif clair, celui de **permettre aux habitants de s'approprier cet espace sans y intervenir par une gestion directe**. Après une phase de travaux et aménagements, les clefs seront remises dès avril aux habitants du cœur de ville qui sont dorénavant et déjà impliqués dans ce projet.

Actions à venir

Nous projetons aussi de travailler pour le printemps 2017 sur des **aménagements paysagers permettant de relier les places Daniel-Perrin et Martel-Esprit** et nous ferons pour la manifestation du mois de juin « Les Rendez-vous au Jardin » un temps spécifique au centre ville.

Amélioration du cadre de vie

Actions réalisées

Requalification de voies : rue d'Alsace, rue Renaudel, rue Pierre-Lacroix, avenue Hoche, rue Parmentier, reprise de dallage quai Gabriel-Péri et place Martel-Esprit (350 000 euros)

Logettes poubelles : en décembre 2016, des logettes poubelles ont été installées dans le périmètre de notre centre ancien. Ces logettes ont été décorées de trompe-l'œil autour de la nature afin de les insérer harmonieusement dans le paysage urbain.

Opération d'amélioration des dispositifs d'éclairage public : esthétique et développement durable (basse consommation) depuis 2 ans.

Aides aux façades et aux devantures : la ville a augmenté son taux de participation sur le périmètre de l'hyper-centre afin de créer une dynamique et une meilleure visibilité. La commune a renforcé ce dispositif par l'envoi d'injonctions aux propriétaires de la même zone.

Actions en cours

Containers enterrés : un premier container enterré est mis en place derrière la halle aux poissons ; Un PPI est en cours avec TPM pour généraliser ces containers sur l'ensemble du centre-ville.

Opération zéro déchet sur le marché : Mise en place progressive du zéro déchet à travers plusieurs opérations financées par le FISAC.

Aménagement du Cours Louis-Blanc : notre Cours Louis-Blanc fait également l'objet d'un embellissement pour soutenir l'activité du marché forain. Trois nouveaux coffrets électriques sont installés (30 000 euros) pour améliorer le fonctionnement du marché, les joints des pavés sont progressivement refaits, les entourages de platanes seront également intégralement repris durant 2017.

Mise en place d'une équipe pluridisciplinaire qui intervient ponctuellement sur les rues de l'hyper-centre (voirie, travaux d'embellissement, enlèvement des tags...). Une trentaine de points de voirie seront traités à partir de mars sur l'hyper centre (55.000 euros). Une intervention de GRDF et de France Télécom est programmée courant 2017 pour recramper les fils et supprimer ceux qui sont obsolètes.

Tranquillité publique

Actions réalisées

Mise en place de la vidéo surveillance : 24 vidéos sur le périmètre du centre avec retransmission PM et PN (500 000 euros sur 3 ans). Ce dispositif a permis d'élucider de nombreuses affaires.

Et nous agissons de mieux en mieux en **complémentarité** avec la Police nationale, la Justice, les structures d'insertion et d'aide à l'enfance, les bailleurs sociaux, les transports publics, sur les questions de sécurité, de prévention et de lutte contre la délinquance. Dans peu de temps, le préfet annoncera les résultats des efforts conduits en 2016 sur nos zones de sécurité prioritaire. Sans être autorisé à les dévoiler, nous pouvons au moins déjà dire qu'ils confirmeront et dépasseront les excellents résultats de 2015 à La Seyne, tant en matière de diminution des faits que de résolution des affaires.

Mise en place de la brigade environnement : l'objectif est de lutter contre les incivilités en tous genres (déjections canines, dépôts d'ordures sauvages...).

Actions en cours

Cellule de veille commerçants réactivée : une réunion mensuelle avec PM, PN, médiateur police/population, élu sécurité ville. Mise en place de l'alerte SMS avec la CCIV.

Médiateurs de tranquillité publique : recrutement en cours de deux agents de tranquillité publique chargés de faire le lien entre la PM et la population.

Economie, commerce, tourisme

La ville poursuit sa politique volontariste pour soutenir l'activité économique :

Actions réalisées depuis le début du mandat

- **Etude EPARECA** complétée d'une étude sur le potentiel artisanal
- Mise en place de **partenariats avec les Chambres consulaires** actifs depuis deux ans : soutien aux activités commerciales, accompagnement des porteurs de projets, travail sur les reprises d'activités, actions de formations délocalisées, Centre de Formalités des entreprises artisanales installé en centre-ville.
- **Mise en place de parcours croisiéristes** : Mise en place d'une signalétique dédiée à l'intérieur de la nouvelle gare maritime, cheminement piéton en cours de réalisation vers le centre, création de flyers spécifiques pour attirer les croisiéristes vers le centre
- **Nouveaux tarifs du domaine public** afin de favoriser l'installation de nouveaux commerces sur le centre (tarif très préférentiel du domaine pour les nouveaux commerçants - exonérations partielles des droits d'occupation du domaine public pour les commerçants qui s'engagent à maîtriser les

nuisances sonores, la qualité des terrasses et étalages, à participer aux animations, à adhérer à la charte de qualité d'accueil des croisiéristes, à participer au tri sélectif et à la Journée nationale du commerce et de l'artisanat.)

- Nous avons amélioré **l'organisation du marché alimentaire et du marché forain** et entamons l'installation de bornes électriques

Actions en cours

- Dépôt d'un **dossier FISAC** pour soutenir l'activité économique - en cours d'instruction
- **Restructuration totale du service des emplacements** qui va évoluer vers un véritable service dédié aux commerçants (guichet unique, simplification des démarches administratives, développement du marché)
- **Nouvelle signalétique** afin de mieux signaler les rues commerçantes, le marché et les équipements culturels et patrimoniaux du centre notamment en direction des touristes
- **Une étude en cours sur une monnaie complémentaire** visant à privilégier les achats de biens et de services auprès de nos commerces locaux
- **Développement de l'économie sociale et solidaire** : installation prochaine d'une agence d'intérim d'insertion ; travail en cours avec la Chambre d'Economie Sociale et Solidaire afin de développer des activités sur le centre.
-

Animations/culture

Soutien aux animations commerciales : Halloween, Noël, braderies...

Soutien à la dynamique associative :

- Installation des parapluies, Tricoti-tricota avec l'association Co-op,
- les marchés du « Consommer autrement » et les animations d'été sur la place Daniel-Perrin avec l'association Arts de Vie,
- les « pêches aux sourires » et ateliers d'arts plastiques portés par l'association Fées et Ries.
- Les jeux de société du mercredi et les futurs ateliers d'arts plastiques sur la place Martel-Esprit portés par l'AMIQ.

Programmation des Tréteaux de Bourradet : un rendez-vous désormais incontournable.

Événements culturels prolongés vers le centre : la plupart des événements et festivals qui se déroulent dans les divers lieux culturels de la ville sont désormais prolongés par des programmations en centre-ville (festival de chorales, cirque, jazz, etc.).

Mais aussi les installations éphémères, les "Rendez-vous au jardin"...